



Annexe 8 : Tableau récapitulatif du programme d'actions

Volet	Fiches actions	Maître(s) d'ouvrage	Montant total	Dépense retenue	Subvention agence		Échéancier d'engagement (€)			Description des leviers d'actions/ sous-objectifs associés	Résultats indicateur à 3 ans	
					Taux	Aide Aelb	Montant 2022	Montant 2023	Montant 2024			
A : Préserver et restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques	A1 : Restauration de la morphologie des cours d'eau	A1.1 à A1.4 A1.6 A1.11 et A1.12	SMi2B	2 191 033 €	2 191 033 €	50%	1 095 517 €	462 524 €	204 960 €	428 033 €	Identifier et rencontrer 100% des agriculteurs possédant des prés en bordure de rivière pour diagnostiquer chaque parcelle et proposer, si besoin, une protection du cours d'eau à l'exploitant, à raison de deux masses d'eau/an.	78 996 ml de mise en défens des berges 2 432 ml plantations de haies 240 réalisations de points d'abreuvement pour le bétail 153 points de franchissement
	A2 : Restauration de continuité écologique	A2. à A2.3 A2.7 A2.8 A2.10	CD71 SHNA SMi2B CUCM/CCGC VNF	383 800 €	383 800 €	50%	191 900 €	15 000 €	75 000 €	101 900 €	Les seuils, buses, digues sont autant d'obstacles en tout genre constituant une source d'altération pour le cours d'eau et les peuplements piscicoles. Ces ouvrages entravent le cours d'eau et sont responsables de l'envasement des rivières et du réchauffement de l'eau. Le SMi2B a mené une étude localisant ces obstacles à l'écoulement, en analysant leur franchissabilité par les espèces cibles, leur état, leur propriétaire et les possibilités d'aménagement. Le premier Contrat Territorial a permis de supprimer 13 de ces ouvrages. Le SMi2B compte	1 Démantèlement et réaménagement des 2 anciens moulins 2 à 3 Travaux de dérasement et de réaménagement 1 Etude de faisabilité (bureau d'étude spécialisée) 8 à 9 Etudes avant-projet
	A3 : Restauration et préservation de la fonctionnalité des milieux humides	A3.1 à A3.7	SMi2B CEN BFC SMi2B SHNA SMi2B	518 333 € 352 000 € 13 500 €	518 333 € 352 000 €	70% 50%	362 833 € 176 000 €	35 000 € 74 084 €	165 666 € 59 083 €	162 167 € 42 833 €	Aucun cours d'eau du Bassin versant n'est classé au titre du L214-17 du code de l'environnement. Réaliser l'inventaire des plans d'eau et des milieux humides qui seront suivis d'un d'aménagement, d'adaptations, éventuellement de maîtrise foncière. La restauration de mares pourra être proposée.	1 Démantèlement puis réaménagement des ouvrages 3 Travaux de restauration et réaménagement des ouvrages 1 Inventaire des milieux humides 1 Inventaire des plans d'eau 3 à 4 restaurations et créations de mares/an 2 diagnostic SHNA et/ou OFAB
	Total volet A			3 458 667 €	3 445 167 €		1 826 250 €	586 608 €	504 709 €	734 933 €	cf volet D1 ligne 3400	
B : Protection de la ressource en eau potable	B1.1 à B2.3	Com urbaine Creusot Montceau		62 500 €	62 500 €	70%	43 750 €	8 750 €	17 500 €	17 500 €	L'objectif stratégique est d'améliorer la qualité de l'eau et limiter les risques de pollutions diffuses et ponctuelles, agricoles et non agricoles	25 diagnostics d'exploitation Mise en place de MAEC
		CUCM		93 000 €	93 000 €	50%	46 500 €	- €	7 000 €	39 500 €		
		CUCM		1 100 000 €	1 100 000 €	50%	550 000 €	45 000 €	90 000 €	415 000 €		
		Total volet B			1 255 500 €	1 255 500 €		640 250 €	53 750 €	114 500 €		
C : Participer à l'adaptation du territoire au changement climatique	Etudes générales sur le Mise en œuvre d'un plan d'actions de gestion et d'économie	C1.1 à C1.2 C2	SMi2B SMi2B-Bureau d'étude	250 000 €	250 000 €	70%	175 000 €	70 000 €	105 000 €		L'objectif principal de ce volet est de mieux connaître la gestion de l'eau sur le territoire à travers plusieurs études spécifiques puis d'établir un plan d'action de gestion et d'économie d'eau à l'échelle du bassin versant.	1 étude des volumes prélevables 1 étude de vulnérabilité « quantité » et « ruissellement »
	Total volet C			250 000 €	250 000 €		175 000 €	70 000 €	105 000 €	- €		
D : Sensibiliser, communiquer et approfondir les connaissances	Communication/Sensibilisation	D1.1 à D1.5	SMi2B/CPIE	106 475 €	75 000 €	50%	37 500 €	12 500 €	12 500 €	12 500 €	Les objectifs sont de garantir une information de qualité à tous les acteurs du grand cycle de l'eau. Le journal de la Bourbince, principale source d'information sur les actions du SMi2B, sera édité tous les ans et distribué à tous les habitants du bassin versant. La sensibilisation fait également partie intégrante du Contrat Territorial n°2, des actions seront proposées tous les ans pour mettre en exergue les enjeux locaux et les grandes orientations du SDAGE Loire Bretagne et faire accepter les différents projets en lien avec le Contrat Territorial. Le CPIE est le principal maître d'ouvrage de ces actions.	Rédaction d'un journal d'information annuel destiné à l'ensemble de la population du BV 8/an demi-journées de sensibilisation de scolaires 1/an animation thématique + réalisation d'une fresque climat 1/an Journée rivière propre auprès de tout public Création et diffusion d'une exposition « nomade » sur le BV 2 fois/an
	Amélioration des connaissances	D2.1 à D2.2 D2.4	CUCM SMi2B Fédération de Saône et Loire pour la pêche et la protection du milieu aquatique SHNA	208 500 €	208 500 €	50%	104 250 €	19 416 €	19 417 €	65 417 €	Dans le cadre du développement des connaissances sur les milieux aquatiques une étude exhaustive sur la qualité de l'eau sera proposée. Elle permettra de connaître les effets des actions du contrat territorial et d'analyser les éventuelles autres pressions qui limiteraient l'efficacité des actions portées lors de ce Contrat Territorial. Une étude bilan en fin de contrat est également inscrite au programme.	1 Caractérisation de la qualité de cours d'eau du BV et des peuplements piscicoles du BV Suivi/évaluation de la qualité du BV du lac de la Sorme chaque année avec un suivi ponctuel en année 3
	Animation	D3.1 à D3.5	CUCM SMi2B SMi2B	169 500 € 300 000 € 315 000 €	169 500 € 300 000 € 315 000 €	50% 50% 50%	84 750 € 150 000 € 157 500 €	28 250 € 50 000 € 52 500 €	28 250 € 50 000 € 52 500 €	28 250 € 50 000 € 52 500 €	L'animation du contrat est portée par le syndicat et toute son équipe.	Chaque année 1 animateur général Chaque année 1 technicien de rivière Chaque année 1 animateur BAC
	Total volet D			1 099 475 €	1 068 000 €		534 000 €	162 666 €	162 667 €	208 667 €		
Total général			6 063 642 €	6 018 667 €		3 175 500 €	873 024 €	886 876 €	1 415 600 €			